

# Devenir un Ecocentre de loisirs en Aveyron

## 1. Un Ecocentre, c'est quoi ?

Devenir Ecocentre de loisir, c'est être une structure d'accueil d'enfants ou de jeunes qui souhaite modifier son fonctionnement afin d'y intégrer des actions en faveur du développement durable et de la transition écologique.

Eduquer les enfants et les jeunes aux pratiques éco-citoyennes par la mise en place d'une démarche et d'actions décidées collectivement lors d'échanges et de débats.



## 2. La démarche

- Etape 1**
  - Contacter un des partenaires du Comité de Pilotage : CPIE du Rouergue ou la DSDEN de l'Aveyron (Service Jeunesse, Engagement et Sport) afin de recevoir les documents d'information et de présentation.
- Etape 2**
  - Réaliser l'autodiagnostic de votre structure afin de déterminer quelles actions vous faites déjà et quelles sont celles (ou quel est le thème) qui pourraient être mises en place durant l'année.
- Etape 3**
  - Suite à la réception de votre autodiagnostic, le CPIE vous transmettra une fiche avec les besoins que vous avez pour l'année à venir et les formations auxquelles votre structure souhaite participer durant l'année.
- Etape 4**
  - Suite à l'accompagnement que vous aurez eu par le CPIE, vous pourrez mettre en place votre plan d'action et remplir le dossier de demande de labellisation sur le thème que vous aurez choisi.
- Suite à votre demande de labellisation, le COPIL vérifiera votre dossier et pourra valider la demande de labellisation (une remise officielle du label se fera lors d'une journée dédiée).

### 3. Les formations

Chaque année, les partenaires du projet Ecocentre de Loisirs en Aveyron organisent des formations thématiques (eau, biodiversité, cycle de la matière...) afin de permettre aux équipes d'animations de créer et de mettre en place des actions sur le thème choisi pour l'année. Lors de ces temps de formation, d'une demi-journée, il y a des apports scientifiques sur la thématique retenue, mais également la présentation d'outils adaptés aux futures actions. L'objectif de ces formations est de rendre les structures d'accueil autonomes sur les thèmes du développement durable et de la transition écologique.

### 4. Les exemples d'accompagnement

L'accompagnement des structures se fait en fonction de leurs besoins qui devront être mentionnés dans la fiche de participation au projet. Ils peuvent être de plusieurs ordres :

- Présentation du projet à l'équipe et/ou aux élus
- Présentation de la malle "biodiversité" au sein des structures labellisées
- Aide et accompagnement pour les animateurs des structures labellisées dans le montage d'une animation nature.
- Aide à la réalisation du dossier de demande de labellisation (y compris accompagnement à la réalisation de l'autodiagnostic).

### 5. Le label

Le label Ecocentre de loisirs en Aveyron s'obtient chaque année en fonction du thème choisi et peut être modifié au cours des années qui suivent l'obtention. En effet, chaque année, les structures peuvent demander le label sur une ou plusieurs thématiques (il n'y a pas d'obligation à juste demander la labellisation sur un seul thème). Le Comité de Pilotage étudie le dossier de demande de labellisation et va pouvoir donner le label au niveau qui lui semble le plus cohérent avec ce que la structure a fait durant l'année sur le thème. Tant qu'un thème n'aura pas été traité par une structure il restera grisé et non coloré. Un pétale peut aussi être grisé à nouveau si la structure ne fait plus d'actions sur un thème. L'objectif de ce label est de pouvoir communiquer dessus aux usagers de la structure, il pourra donc être affiché dans les accueils.

